



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Un projet réunira en 2019 au centre-ville de Neuchâtel des artistes, des mécènes et... des horloges géantes

« Ding Dong », et la ville s'égaie

Ce sera l'une des attractions mémorables de l'anniversaire des 40 ans de la zone piétonne de Neuchâtel : des statues en forme d'horloges seront disséminées en ville de mai à septembre 2019. Les entreprises et commerces de la région peuvent souscrire dès aujourd'hui à l'achat d'une de ces statues, à faire décorer ensuite par un-e artiste de leur choix. De quoi rendre la ville encore plus séduisante !

En collaboration Neuchâtel Centre et l'Association romande des hôteliers, section Neuchâtel-Jura, la Ville de Neuchâtel lance un projet qui, parmi d'autres, animera les rues du centre-ville pendant le jubilé des 40 ans de la zone piétonne en 2019. De mai à septembre, de drôles et attachantes statues d'un genre particulier seront disséminées dans un parcours en ville.

En hommage à l'industrie de précision qui caractérise particulièrement notre région, ces statues prennent la forme d'horloges neuchâteloises de 1 mètre 80, dotées de pieds et d'un balancier sur le ventre. Elles ont été conçues par le jeune artiste neuchâtelois Denis Roueche et seront fabriquées en Suisse, de manière artisanale.

En parcourant le sentier des horloges, habitant-e-s et touristes seront convié-e-s, au gré de leur fantaisie, à passer leur tête à l'endroit volontairement laissé vide du cadran pour se prendre en photo. Et pourquoi pas, poster le résultat sur Instagram avec le hashtag #dingdongneuchatel !

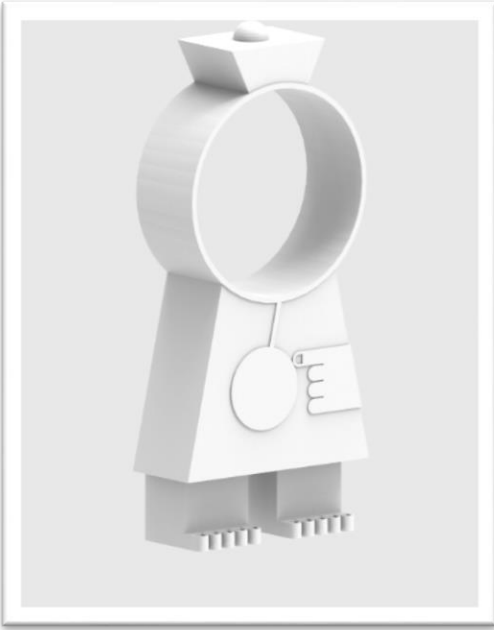
Objets d'art uniques

Qui financera ces statues? Les entreprises, commerces et institutions de la région sont bienvenus pour souscrire dès aujourd'hui à l'achat d'une statue d'horloge, qui sera exposée en ville, avec une plaque portant le nom du souscripteur durant les festivités du 40^e anniversaire entre mai et septembre. Chaque statue reviendra ensuite à son propriétaire.

Un aspect original et très sympathique du projet est la transformation de ces horloges en objets d'art uniques. En effet chaque acquéreur est invité à faire décorer son horloge par un artiste de son choix. A chacun de choisir celui ou celle dont le travail

l'inspire le plus... Au besoin, la Ville tient à disposition une liste d'artistes, illustrateurs, graphistes et graphes, motivé-e-s à décorer ces futures œuvres.

Pour faire connaître ce parcours estival, différents moyens de communication seront mis en œuvre, dont un dépliant explicatif avec un plan qui sera largement distribué. Informations sur le site www.dingdongneuchatel.ch.

	<p>Les horloges Ding Dong</p> <p>Matériau : polyester renforcé avec des fibres de verre.</p> <p>Dimensions : 180cm de haut, 87cm de long et 33cm de large. La sculpture, une fois ornée, est vissée sur une base en béton (10cm de haut, 140cm de long et 90cm de large).</p> <p>Plaque : Sur la base sera apposée une plaquette de métal (210 mm de large, 148 mm de long, 1,5 mm d'épaisseur) où seront gravées différentes informations.</p> <p>Création : Denis Roueche.</p> <p>Prix: CHF 1'350.- (TVA incluse).</p>
--	--

Neuchâtel, le 19 septembre 2018

Direction du tourisme

Renseignements complémentaires :

Eva Volery, responsable du projet Ding Dong, tél. 032 717 70 80, eva.volery.vdn@ne.ch

Lena Brina, déléguée au tourisme de la Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 75 06, lana.brina@ne.ch